



Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur transmis en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*, pour l'exercice financier 2023, seront déposés à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le vendredi 4 juin 2024 à 19 h conformément à l'article 176.1 et 176.2 du *Code municipal du Québec*.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR, CE 28^e jour du mois de mai 2024

(Original signé)

Anne-Marie Charon
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe